

Chronique Roubaissienne

BUREAU : 39, Rue Pauvree, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 328 — TELEPHONE

SERIE DE CHUTES

Alfred Moulard, âgé de 39 ans, domestique chez Léonard Delomel, marchand de charbons, se trouvait vers 4 heures du soir à la gare de Roubaix-Watrellos. En manoeuvrant une charrette vide il a glissé et est tombé sur le dos se contusionnant très fortement la région occipitale de la hanche droite.

Chez M. Debruyne, fileteur, boulevard Beaupaire, 197, Jules Legrain, âgé de 15 ans et demi, bachelier, demeurant rue Mirabel, 46, à Watrellos, est tombé dans un escalier et s'est fracturé l'extrémité inférieure du radius gauche.

Chez Oscar Fournier, marbrier, place Chapelle, Maurice Fève, âgé de 25 ans, menuisier, demeurant rue du Rivage à Watrellos, a fait une chute et s'est tordu le pied gauche.

Eugène Ghesquière, âgé de 17 ans, apprenti peintre, demeurant rue Lamartine, à Croix, est tombé dans l'établissement Carisshio, qui de Watrellos en heurtant le pied à des matériaux.

Il s'est blessé au poignet gauche.

LES BRULURES

Chez Motté et Marquette, teinturiers-aprêteurs, rue du Moulin, François Huchoux, âgé de 43 ans, teinturier, demeurant 100, rue de la Balance, transportait une tourte d'acide.

Cette tourte s'étant brisée le liquide se répandit sur les pieds et les jambes du malheureux qui fut très gravement brûlé.

Le docteur Dupré qui lui a donné des soins estime l'incapacité de travail à trois semaines au moins.

A la Société Anonyme de peignage de la rue du Collège, Auguste Artelle, âgé de 21 ans, finisseur, demeurant à Mouscron, a eu le dessus du pied gauche brûlé par le tuyau de purge en mettant une bobine sur le ratelier de peignage.

LE SANS-GENE D'UNE COMPAGNIE
Nous avons reçu plusieurs lettres d'abonnés de tramways qui nous prient de les transmettre au Comité de Défense.

Voici en substance de quoi il s'agit. Dans le compte administratif du maire, page 152, on peut lire en ce qui concerne la compagnie de Roubaix-Tourcoing qui exploite le réseau.

Ligne n° 1 de Roubaix à Croix. Grande-Place, rue Neuve, rue de Lille, jusqu'à la limite du territoire. Longueur exploitée : 177 mètres. Départs de 10 en 10 minutes. Exploité par la Compagnie des Tramways de Lille.

C'est en effet le car F de Lille à Roubaix qui assure le service, mais on va voir comme il l'assure mal.

La compagnie lilloise a fait un arrêt au boulevard Montebello qui n'est pas la limite de Roubaix, a ensuite fait un arrêt qui, lui, se trouve au-delà de cette limite sur le territoire de Croix.

Autrefois, nous assure-t-on, les abonnés du réseau Roubaix-Tourcoing pouvaient aller jusqu'à la rue du Nord, premier arrêt après la limite. Aujourd'hui ils doivent s'arrêter au boulevard Montebello, c'est-à-dire sans aller jusqu'au bout du territoire de Roubaix.

S'ils ont l'audace de vouloir pousser plus loin en disant que le boulevard n'est pas la limite on leur vole la carte qu'ils tiennent de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing.

Nous devons protester, écrivent tous nos correspondants et nous demandons au Comité de Défense de le faire.

Nous transmettons donc à ce comité les doléances des abonnés qui, au surplus, ont absolument raison.

Ils ont le droit d'aller jusqu'à la limite. Si la compagnie ne veut pas mettre un arrêt à cet endroit, elle doit les conduire jusqu'à l'arrêt suivant.

BIEN SOULAGE

Jules Housset, âgé de 28 ans, employé chez un marchand de faïences qui fut autrefois installé à Roubaix, mais se trouve maintenant sur la foire de Cambrai, a été venu faire quelques commissions pour son patron.

Il descendit à la « Clef d'Argent » et consulta le révérend père, le lendemain matin, qu'on l'avait soulagé de son portemonnaie, contenant 28 francs.

LE COUP DU BELIER

Jundi soir vers 9 heures, Pierre Tygat, âgé de 51 ans, demeurant rue de Tourcoing, pour Saint-Louis, passait rue Marc Seguin, lorsqu'il fut accosté par des gosses qui voulaient gagner des œufs.

Pierre Tygat fait jouer les amateurs et donne des œufs à ceux qui tirent le bon numéro.

Les enfants jouèrent donc ; les uns gagnèrent, les autres perdirent.

A ce moment survinrent Georges Verquin, âgé de 18 ans, demeurant rue Lamartine, et Louis Hennebut, âgé de 21 ans, demeurant rue Marc Seguin.

Le premier flanqua un coup de tête dans la bouche du marchand, qui roula sur le sol. Hennebut arriva, arrêta son camarade, mais comme Tygat, le lendemain matin, en défense, il lui donna à son tour un coup de tête.

Les deux camarades seront donc poursuivis.

AGRESSION NOCTURNE

Julien Degrauw, garçon boulangier, demeurant rue Pierre Motté, 23, retourna chez lui, dans la nuit de lundi à mardi, lorsqu'il fut assailli, vers minuit, à l'angle des rues Bernard et de Lannoy, par trois individus, deux grands et un petit.

Le petit, sans crier gare, lui planta la tête dans l'estomac et du coup le renversa sur le sol.

Alors, tandis que les deux grands le tenaient par les épaules, il lui enleva son portemonnaie, contenant 152 francs.

Puis ils s'enfuyèrent.

LA MORT D'ANTONY

La dévouée mortelle du courageux donataire Antony sera transportée aujourd'hui dans la matinée à Bouvignies, près d'Orchies, où auront lieu les obsèques.

LES SUITES D'UNE AGRESSION

On se souvient encore de l'agression nocturne dont fut victime, dimanche matin vers 4 heures, Clovis Delmotte, dans la rue Notre-Dame des Victoires. Les agresseurs viennent d'être arrêtés.

L'un d'eux, Joseph Leroy, très formellement reconnu par la victime, a été trouvé porteur d'une montre dont il ne peut indiquer la provenance.

Quant à l'autre, Pierre Devienne, âgé de

26 ans, demeurant Grande-Rue, cour Delbar, il a été reconnu, lui aussi. Mais comme il est blessé, on l'a laissé en liberté provisoire.

VIOLENCES LEGERES
Une enquête est ouverte contre Victor Holdenberg, âgé de 48 ans, demeurant rue Pierrefort-Roubaix, 35, cafetier et débitant de tabac, qui aurait exercé des violences, lundi vers neuf heures du soir, sur Joseph Biens, âgé de 53 ans, tisserand et marchand de trétes, rue des Longues-Haies, cour Jenart, 4.

POUR LA PROPAGANDE
La 11e section organisée pour le lundi 31 mai, trois grandes matinées chantantes chez les camarades ; Henri Kimpe, estaminet du Chien Bleu, 20, rue de Tourcoing ; Désiré Porteman, 48, rue Voltaire, et Paul Nys, 90, rue de Tourcoing.

A l'issue de cette dernière, tombola.

CERCLE ATHLETIQUE SOCIALISTE
La première réunion de la Société de Sport Athlétique Socialiste a eu lieu dimanche chez le citoyen Verpe, 3, rue Nain, à laquelle un grand nombre de jeunes camarades étaient venus assister.

Après avoir entendu les explications données par les camarades Fereau et Boulanger, la Société a décidé de prendre le titre : « Cercle Athlétique Socialiste Roubaissien ».

Une deuxième réunion aura lieu le dimanche 6 juin, à sept heures du soir, au siège, rue Nain, 3, pour la nomination de la Commission, ainsi que les commissaires de sections.

Les camarades seront convoqués pas les journaux *La Bataille* et *L'Equité*. Dimanche prochain, à 9 heures du matin et à 4 heures de l'après-midi, entraînement pour les coureurs désirant participer aux courses du Col-de-Four du lundi sur 100, 400 mètres et 10 kilomètres.

Les camarades de la section cycliste sont priés de venir s'entraîner pour les 10 kilomètres.

Rendez-vous pour coureurs et entraîneurs chez François Boulanger, boulevard de Fourmies, 83.

Je ne fume que le NIL
22 élèves de l'Institut Sévigné ont subi avec succès les examens de sténographie du 25 avril dernier (système Prevost-Delaunay). Ce sont : à l'examen théorique, Mlle Suzanne Lévy ; à l'examen préparatoire, Mlle Mathilde et Rosalie Buisson ; Y. Bouffens, L. Castel, L. Crumpon, B. Derré, Céline Devanne, Louise Devanne, M. Erkelboud, C. Fremaux, G. Fournier, E. Hecht, M. J. J. Morille, F. Moret, A. Quetroy, A. Poudry, E. Vandeputte, A. Vandenberghe et G. Verhelst.

SANATORIUM DE SAINT-POL
Mardi après-midi a eu lieu à la cantine scolaire de l'Ecole des garçons de la rue Saint-Vincent, à l'initiative de M. L. Verquin, solliciter l'admission au Sanatorium de Saint-Pol-sur-Mer.

Environ 300 enfants avaient été convoqués ; 135 étaient présents à la visite. Sur ce nombre 48 garçons ont été admis à passer une période de un mois à la mer.

ETAT CIVIL
de ROUBAIX du 25 mai 1909

Naissances. — Marcel Mazurelle, rue Pierre de Roubaix, cour Watteau. — Marie Desmarest, rue Philippe-Bon, 18. — Clément Desbont, rue Bernard, cour Fournier. — Arthur Messier, rue du Tilleul, 116. — Simone Gacheux, rue de l'Industrie, 26. — Paul Bodoux, rue de la Thuillerie, 18.

Décès. — Julien Esprit 6 mois, avenue Julien Lagache. — Ferrare Antonin, 22 ans, avenue Julien Lagache. — François Heynart, 77 ans, sans profession, rue de Blanche-Maison. — Rosalie Debruyne, sans profession, rue d'Estain, cour Rousset, 3. — Estéphanie Fleury, 79 ans, sans profession, rue Daubenton, 24.

MANIFESTATION CLERICALE.
En plus des contraventions dressées dimanche dernier à l'occasion des attroupements, une a été faite par le commissaire de police de M. Brugeman, entrepreneur, un clou lui est entré dans le talon en marchant sur une planche. Dix jours de repos.

Chez MM. Holden, peintres, un charretier, M. Henri Decruette, 38 ans, rue Léon-Gambetta, à Croix, a reçu un coup de genou de l'un des deux chevaux qui l'ont tiré pendant une course de la foire de Cambrai. Dix jours de repos.

Une trieuse de laines, Mlle Vandebucque Fébrone, 16 ans rue de Maubeuge, à Croix, travaillant chez M. Maurel-Caen, a reçu sur le pied un bac en zinc ; plaie du talon gauche. Douze jours de repos.

Au Gaz de Croix, M. Dekeyser Baudin, 30 ans, fondeur, demeurant rue de Lille, s'est blessé en cubitant une charrette ; plaie contuse du pied droit. Huit jours de repos.

LANNOY
« LA LANNOYENNE ». — Par décision en date du 11 mai 1909, la Société de gymnastique « la Lannoienne » de Lannoy est agréée par M. le ministre de la guerre.

L'importance de cette décision n'échappera à personne.

HEM
COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie, qui très heureusement fut rapidement éteint, s'est déclaré à l'usine Mulaton frères, salle de droguerie.

Une bonbonne d'essence et plusieurs fûts de colorants et d'huiles furent détruits.

Les dégâts, couverts par une assurance, s'élevaient à plusieurs milliers de francs.

FOREST
GRAVE ACCIDENT. — Edmond Veraille, âgé de 45 ans, domestique au service de M. Lerville, fermier, est tombé d'un chariot muni de roues à rayons, qu'il conduisait, qu'il s'est fait dans sa chute de graves contusions à la tête. De plus, une roue d'échelle lui passant sur le corps, est tombée sur son dos et lui a fait de graves contusions à la nuque et au cou. Le docteur Coubronne, quelques semaines de repos.

FOREST
Le Conseil municipal s'est réuni à la mairie, sous la présidence de M. le maire, en session de mai.

Le procès-verbal de la précédente réunion est adopté sans observations.

L'assemblée a admis trois demandes d'assistance.

médicaux et prononce une radiation. Elle prend en considération une demande de pension de vieillard.

Budgets. — Le budget additionnel de 1909 se balance par 729 fr. 65. Le budget primitif de 1910 par 6.505 fr. 10.

Bureau de bienfaisance. — Le budget additionnel de 1909 se balance par 960 fr. 13. Le budget primitif de 1910 par 533 fr. 50.

WILLEMS
CULTURE DU LIN. — La mairie invite les cultivateurs de lin à faire leur déclaration avant le 1er juin.

Ceux de la zone frontière sont invités à la faire le plus tôt possible.

Des formulaires sont à leur disposition à la mairie.

VACCINATIONS. — Première séance, jeudi 27 mai, de 2 à 4 heures, de la mairie. Cette vaccination est obligatoire pour les enfants de 3 mois à 1 an, de 10 à 11 ans et les jeunes gens de 20 à 21 ans.

Gare aux poursuivis !

LEERS
IMPRUDENCE. — Des enfants s'amusant dimanche à faire rouler les wagons Douchaville de la briqueterie Vilnot.

On ne sait comment, la jeune Germaine Fauvart, âgée de 12 ans, qui, sous le toit, tomba près des rails et eut le bras droit engagé sous la roue d'un wagonnet, relevée par des passants, l'enfant dont le bras était fortement contusionné fut reconduite chez ses parents, et le docteur Tribout vint lui donner des soins.

Son état n'est heureusement pas grave.

RECENSEMENT DES CHEVAUX. — Le recensement des chevaux est lieu dans notre commune le dimanche 27 mai, de 10 à 12 heures, au lieu de la Pérelle, du 15 d'Artillerie, présidé, assisté de M. Delattre, vétérinaire à Hellemmes. Cinquante-quatre chevaux ont été présentés.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un tisserand de l'usine Motté-Bossut, Léon Coos, âgé de 24 ans, domicilié à Leers, s'est piqué le pouce droit en travaillant. Quinze jours de repos. Docteur Tribout.

LE GRAVE ACCIDENT. — Les suites du grave accident que nous avons relaté hier ne sont pas rassurantes.

Le jeune Auguste Delobelle qui fut pris dimanche soir en charrette par un tramway a passé une mauvaise nuit.

Des douleurs assez vives qu'il ressent font que son état est très inquiétant.

Les parents du malheureux jeune homme sont dans la désolation.

TOUFFLERS
AU CONSEIL MUNICIPAL. — En procédant au vote sur le budget primitif de 1910, le Conseil municipal a modifié plusieurs crédits et pris quelques décisions qui méritent d'être relevées.

1. Le crédit de 500 francs pour le traitement de 800 à 1.000 fr. par an, à compter de 1909.

2. La Fanfare municipale obtient un subventionnement de 50 fr. pour 1909, et sa subvention est portée de 300 à 400 fr. pour 1910.

3. La dotation du fonds de chômage, à prélever sur le budget communal, fixée à 150 francs pour 1909, est portée à 200 fr. pour 1910. Ce fonds doit être alimenté par les souscriptions des industriels de la région, occupant des habitants de Toufflers, qui voudront bien participer à sa constitution.

4. Un caveau communal, qui peut être utilisé pour les sépultures privées, a été installé pour la somme de 40 fr.

5. Une redevance de 10 fr. sera exigible pour le premier mois, en cas d'occupation de ce caveau ; il sera d'une somme de 5 fr. par chambre, le mois suivant, indépendamment de la taxe d'usage.

6. Un emprunt de 505 fr., remboursable en cinq ans, sera contracté pour l'achat d'un terrain appartenant à la commune dans les frais d'acquisition de l'école des filles.

7. La nouvelle salle de mairie sera munie d'une horloge à double cadran, installée par un entrepreneur, sans soulever une dépense disproportionnée avec l'importance de la construction.

8. MM. Lebrun et Collin ont été désignés pour assister le maire dans les adjudications.

9. Un crédit de 10 fr. est voté pour les monuments à ériger à J.-B. Trystain et Pierre Legrand.

Le Conseil, délibérant à huis-clos, a accueilli une demande de pension, formulée par un vieillard malade, et l'indemnité de 20 francs par mois.

9. L'assemblée a remis à la prochaine réunion la nomination d'une nouvelle commission des finances.

LYS
GRAVE IMPRUDENCE. — Hier, vers une heure s'amusant sur la grand-rue de Lys à Leers, avec deux autres gosses, la jeune Mathilde Duboage, âgée de 4 ans.

Elle se trouvait à l'extérieur de l'estaminet Vermeulin quand survint le tramway allant vers Leers.

La fillette aurait pu rester où elle était, mais l'imprudence d'accomplir le geste de traverser la rue au moment où le tramway lancé ne pouvait l'éviter.

Très heureusement le hasard ne voulut pas de la victime. La petite Mathilde fut violemment projetée de côté et quand on la releva elle n'avait rien.

81 ans, rue des Angles, cour Puls, à Roubaix, en voulant tirer une barbe à son médecin glissa et se fit une entorse au cou de pied gauche. Quinze jours de repos.

Chez MM. Filizo frères, fileteurs, rue Blanc-Cheval, 10, rue de la Croix, Mlle M. Delberghe, rue du Vitrois, 138, a eu le majeur droit écrasé dans un engrenage. Quinze jours de repos.

Un tisserand de la fabrique Gillis, au Blanc-Sauv, M. Joseph Burgrague, rue des Angles, 32, à Roubaix, a été contusionné, au visage, par un coup de bras de chasse. Quinze jours de repos.

ACCIDENT DE VOITURE
Chez Casimir Duhayon, entrepreneur, boulevard de Colmar, 21, Léon Piron, âgé de 52 ans, domestique, demeurant 300, rue du Tilleul, cour Dhaluin, 3, était sur le siège d'un tombereau pour le faire basculer.

Le cheval s'étant mis sur trait et le domestique n'ayant pu descendre assez vivement sauta mais prit mal son élan. Une des roues lui froia la cuisse gauche lui faisant une forte contusion.

UNE FETE INTIME
Dimanche 23 mai, les membres de la Société d'archers ayant son siège 246, rue des Plats, à l'estaminet de la « Cloche d'Or » (ancienne maison Delardière), ont organisé une petite fête intime en l'honneur de l'un des leurs, M. Achille Leclercq, maçon, à qui la médaille d'honneur du travail a été décernée tout récemment, en raison de ses bons et loyaux services dans la maison Masquillier.

Le président de la société, en quelques mots, dit au camarade Leclercq et combien ils ont été heureux de la distinction qui lui a été accordée. Il remet ensuite au médaille un souvenir offert par la société et M. Achille Leclercq se déclare très honoré par ce témoignage de la vive sympathie de tous. Puis un vigoureux vivat chanté en l'honneur de ce dernier.

Tous les camarades Leclercq remercièrent ses amis de leur marque d'attachement et d'estime et les assurèrent qu'ils conserveront toujours vivace le souvenir offert par la société et leur camarade.

Cette réunion amicale se termina par des chants.

CULTURE DU LIN
Les déclarations d'ensemencement doivent être faites à la mairie, avant le 2 juin, pour obtenir la prime accordée.

SYNDICAT DES CABARETIERS
Nous rappelons à tous les débiteurs de boissons des cabarets de la ville de Roubaix, rue de Tournai, 30 dans la salle des Hospices, rue de Tournai, qu'aura lieu la réunion générale annuelle d'une grande importance, donnée par M. Néron, président du Syndicat des débiteurs du Nord et Nord-Est, qui traitera de la suppression de la licence ; répartition plus juste des patentes ; fabrication des cartes de débit ; etc. etc. L'assemblée des cabarets sera les brasseries.

ETAT CIVIL
de TOURCOING du 25 mai 1909

Naissances. — Leman Marthe, rue Nationale, 122. — Berra Marcel, rue du Labourer, 3. — Mathys Michel, rue de la Croix-Rouge, 217. — Parmentier Arthur, rue du Jura, cour Lagre. — Maitton Jean-Bas, rue de la Laitie, 36.

Décès. — Delcroix Honorine, 44 ans, sans profession, rue de Roubaix, 99. — Léonie Sophie, 59 ans, sans profession, rue de Denain, 5. — Gamba, 60 ans, contremaitre, boulevard Gambetta, 40.

LILLE
Un Lillois médaillé au Salon
Nous publions hier la liste des artistes ayant exposé au Salon des Artistes Français et auxquels le gouvernement a décerné des médailles, récompenses hautement appréciées dans le monde artistique.

Un lillois, M. Georges Verez, a obtenu une première médaille dans la section de sculpture pour ses envois remarqués au Salon : « La Chaire » et « Le Pardon ».

Ces deux œuvres, que leur puissance d'exécution et leur belle conception esthétique ont signalées à l'attention de tous les visiteurs font le plus grand honneur au sculpteur lillois.

Nous sommes tout particulièrement heureux d'inaugurer ce succès d'auteur plus éclatant de notre concitoyen que M. Verez a déjà remporté, l'an dernier, la seconde médaille du Salon.

UN CHIEN HARCONE
Lundi, vers 6 heures du soir, un écolier, Pierre Van Laecke, âgé de 12 ans, revenant de l'école de ses parents, rue du Four-Chaux, cité Dervais, 2, lorsque soudain il fut mordu au mollet gauche par le chien de M. Vandermynsbrugge, habitant au numéro 86 de la rue précitée.

Les blessures de l'enfant sont peu graves. M. Emile Desagher, propriétaire du fofou a été invité par la police à le faire visiter par un vétérinaire.

DANGEREUSE RUADE
Dans la matinée d'hier, M. Lucien Blondot, 33 ans, livreur, rue Vicar, 38, fut harcelé par un cheval dans l'écurie de M. Stenlyneck, droguiste, 3, rue Jeanne Maillotte, son patron.

La bête sans doute énervée par la chaleur lança à l'improvise une ruade qui atteignit son conducteur en pleine poitrine, et le blessa.

Ces deux coups de douleur poussés par Blondot ont accouru et le malheureux transporté dans une pièce de la maison, y reçut les soins de M. le docteur Cayro.

Le praticien releva plusieurs fractures de côté et de la tête et transféra immédiatement à l'hôpital Saint-Sauveur.

M. Blondot, transporté en voiture d'ambulance y a été admis d'urgence.

Dans l'intérêt de vos enfants vous ne pouvez acheter vos voitures d'enfants qu'aux Galeries Lilloises. Demander tarif.

DEPART DES MARINS
Les marins arrivés il y a quelques semaines à Lille pour installer un poste de télégraphie sans fil, au faîte du grand magasin, ont quitté mardi matin notre ville à destination de Brest.

LES DANDEURS DE LA GUERRE
Un camelot, M. Augustin Lecomte, âgé de 28 ans, habitant une chambre du second étage à l'estaminet du Coron, 163, rue de Valenciennes, a été arrêté, il y a quelques jours, par des gendarmes, qui l'ont saisi dans un logement de nombreux insectes. Aussitôt il résolut de leur livrer une guerre acharnée et de les faire tous mourir.

Donc, mardi, vers 7 heures et demie du matin, Lecomte se disposait à mettre à exécution son plan de combat, quand une cause toute fortuite vint l'empêcher momentanément de lui donner une suite.

Les plus heureux de cet incident furent les insectes qui, en la circonstance, bénéficièrent sans doute d'une prolongation de vingt-quatre heures de leur existence.

Il est vrai qu'ils ne perdirent rien pour attendre, car M. Lecomte est bien décidé à habiter seul sa chambrette.

Une lampe qui explose
Une explosion rappelant à peu près celle de la rue des Pyramides, comme elle suivit d'un commencement d'incendie, mais qui se termina de plus heureuse façon, puisqu'il n'y eut aucun blessé, s'est produite hier matin rue d'Angleterre.

Un contremaitre de M. Vandecastel, entrepreneur de peinture, qui a ses ateliers au numéro 12 de la rue, procédait au chargement de l'essai d'une lampe à alcool dont les ouvriers se servent pour les travaux sur bois.

Tout à coup, par une fissure, l'alcool jaillit et s'enflamma.

Une énorme flamme atteignit un fût de gazoline qui prit feu à son tour.

Sans perdre son sang-froid le contremaitre poussa le tout dans la cour, où les flammes attaquèrent une fenêtre et quelques boîtes.

Cela n'avait pas été sans produire une fumée considérable et les voisins, craignant l'extension du sinistre, donnèrent l'alarme aux pompiers.

Bientôt arrivaient sur les lieux la pompe à vapeur de la caserne Malus et le poste de la Halle aux sucres qui, fort heureusement, n'eurent pas à fonctionner.

Les ouvriers de M. Vandecastel avaient réussi à sauver un fût de 300 litres d'essence et à maîtriser les flammes.

Les dégâts s'élevaient à 400 francs environ.

Au Parquet
CAMBRIOLERS TOURQUENNOIS. — M. Deladé, juge d'instruction, renvoie devant le tribunal correctionnel, à l'audience du 5 juin, les nommés Degond et Crave, cambrioleurs surpris en flagrant délit chez M. Duvillier, boucher à Tourcoing.

On se souvient que le feu se déclara dans la maison aussitôt leur fuite. Fort heureusement, pour leur éviter le cour d'assises, l'instruction a établi qu'ils étaient étrangers à cet incendie ; ils ne comparaitront donc que pour le seul fait de tentative de vol.

M. Boulesteix, juge d'instruction, a fait mettre sous mandat de dépôt le sieur Joseph Hien, l'individu de la rue des Etaques inculpé de vol et de vagabondage spécial.

SAVON DU CONGO
Blancheur du teint VICTOR VAISSIER.
ARRONDISSEMENT DE LILLE
LA MADELEINE
Grave accident à l'usine Kuhlmann

Un accident d'une certaine gravité s'est produit mardi, à 5 heures du soir, dans les circonstances suivantes, aux Usines Kuhlmann, de La Madeleine.

Un ouvrier, nommé Veans François, âgé de 30 ans, était occupé à resserrer un bouton de tension d'un concasseur à pyrites que l'on venait d'arrêter.

A la suite d'un faux mouvement, l'ouvrier fut rejeté en arrière sous la barre du garde-corps et ses habits ayant été entraînés par la courroie, il se trouva comprimé entre la poutre et la paroi de la salle du moteur. Dégagé aussitôt, on constata qu'il était gravement blessé au bas-ventre.

Le docteur Benoit, après lui avoir fait un premier pansement, le fit diriger sur l'hôpital Saint-Sauveur, où il a été admis d'urgence.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE
GRAND SYNTHE
Une maison foudroyée
Un orage violent a éclaté hier matin, vers 9 heures, sur la région.

La foudre est tombée sur l'habitation de M. Emile Desagher, jardinier.

La foudre électrique traversa plusieurs chambres laissant sur les murs les traces de son passage. Des couches de plâtre ont été enlevées, des briques arrachées et des meubles portés des traces de foudre carbonisée.

M. Desagher, qui se trouvait au rez-de-chaussée, a parfaitement vu une boyle se lever sur la cheminée et sortir par la porte. Il n'eut que le temps de s'écarter pour ne pas être atteint.

Les dégâts sont évalués à 1.500 francs.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI
GAUDRY
EXPLOITS DE FORGENES
Dans la soirée de dimanche dernier, vers neuf heures, une bande de briquetiers, originaires de Saint-Quentin, au nombre d'une dizaine, hommes et